

Culture Montréal

LA CULTURE
FAIT CAMPAGNE
POUR LA
RELANCE

40
propositions

pour incarner une vision
d'avenir de Montréal,
métropole culturelle



TABLE DES MATIÈRES

Préambule	3
-----------	---

Vers une métropole culturelle autochtone	4
--	---

1. Montréal, territoire d'appartenance et de participation citoyenne	6
--	---

2. Montréal, territoire de création et d'expérimentation	14
--	----

3. Montréal, territoire culturel en recomposition	19
---	----

4. Montréal, territoire d'innovation et métropole internationale	25
--	----

Le Rendez-vous Montréal, métropole culturelle	31
---	----

Remerciements	31
---------------	----

Tableau synthèse des 40 recommandations de Culture Montréal à la Ville de Montréal	32
--	----

PRÉAMBULE

Depuis mars 2020, le milieu culturel vit une situation exceptionnelle due à la pandémie. L'interruption des activités pendant de longs mois et le prolongement des restrictions sanitaires ont durement éprouvé l'écosystème artistique et culturel, fragilisant plus encore les conditions de vie professionnelle des artistes, artisans, créateurs et travailleurs culturels.

Les mesures d'urgence mises en place par la Ville et les autres paliers de gouvernement ont permis de limiter l'impact économique de la crise sanitaire et de soutenir la reprise progressive des activités du milieu culturel. Mais il faudra attendre plusieurs mois avant qu'elles n'atteignent leur plein potentiel.

Les élections municipales du 7 novembre 2021 constituent une occasion sans égale de décider collectivement de la vision du développement culturel de la métropole que l'on souhaite réaliser pour les quatre prochaines années.

Tout l'enjeu du prochain mandat municipal consistera à contribuer à remettre sur pied le milieu culturel et à inscrire les arts et la culture au cœur de la relance de Montréal. Une relance qui doit s'incarner, non seulement à travers des projets et des interventions mis en œuvre à brève échéance, mais aussi par une vision du développement culturel qui se déploie à l'aune de l'inclusion et de l'exigence écologique.

En effet, la culture a un rôle à jouer dans l'édification d'un projet commun de société, celui de réaliser une véritable citoyenneté culturelle à l'échelle locale et de faire de Montréal une métropole plurielle, fière de ses origines et des valeurs qu'elle défend. Une métropole vivable et durable, soucieuse du monde qui l'entoure.

C'est pourquoi Culture Montréal présente 40 recommandations qui se veulent être un engagement collectif pour la relance culturelle de Montréal.

Nous avons identifié les recommandations qui répondent directement ou indirectement à des objectifs de transition écologique et d'inclusion et représentativité.

 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

 DIVERSITÉS, INCLUSION, REPRÉSENTATIVITÉ



VERS UNE MÉTROPOLE CULTURELLE AUTOCHTONE

L'évolution de Tio'tia :ke / Montréal est indissociable de la présence ancestrale des autochtones sur le territoire. Déterminée à mettre en oeuvre le processus de réconciliation avec les peuples autochtones, Montréal s'est engagée à reconnaître les arts et les cultures autochtones comme une composante intrinsèque de son identité et à promouvoir la diversité des pratiques culturelles, autant traditionnelles que contemporaines.

Huitième ville au Canada pour ce qui est de la population autochtone, Montréal doit pourtant constater l'absence d'un lieu phare consacré à la mise en valeur de la création et du patrimoine autochtones. À cet effet, le Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal travaille à combler ce vide et fait la promotion, en partenariat avec Tourisme autochtone Québec, du projet DestiNATIONS, qui est maintenant arrivé à maturité et qui a reçu l'appui de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, ainsi que de la Ville de Montréal.

Par ailleurs, il convient de poursuivre les efforts pour soutenir entièrement le développement et le rayonnement des pratiques culturelles autochtones en milieu urbain, qu'elles soient traditionnelles ou contemporaines, afin de faire de Montréal une véritable métropole culturelle autochtone.

RECOMMANDATION

01

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'intensifier ses interventions auprès des gouvernements du Québec et du Canada, en vue d'accélérer la réalisation du projet d'ambassade culturelle et touristique autochtone DestiNATIONS, dont la principale mission sera de faire connaître les arts et les cultures des Premières Nations et des Inuits du Québec.

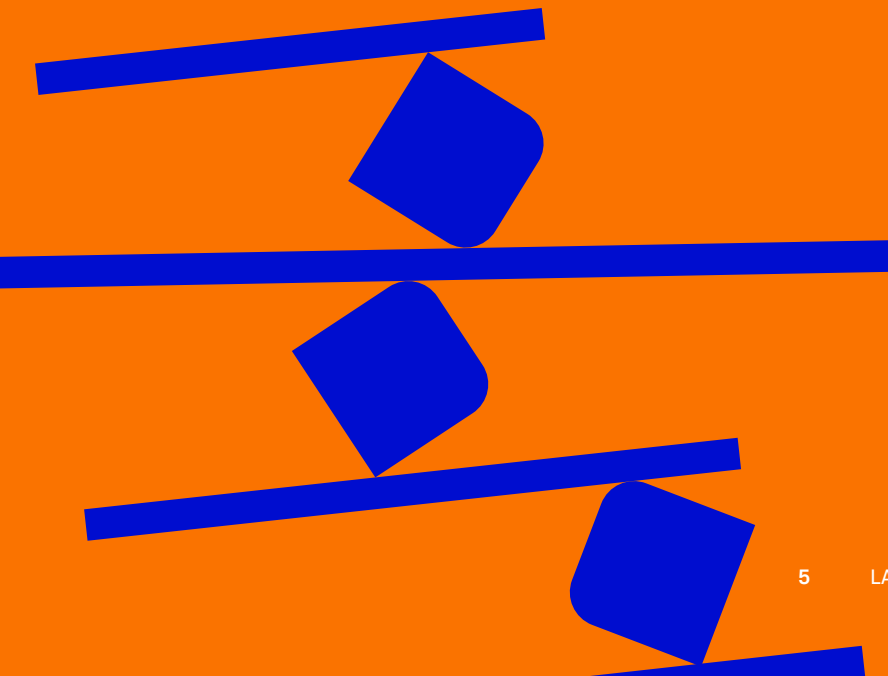
RECOMMANDATION

02

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de poursuivre ses efforts en vue de promouvoir la diffusion des cultures autochtones en milieu urbain par divers moyens, notamment l'appui à des lieux de diffusion, le soutien à des événements ou encore la valorisation de la mémoire, à travers par exemple la toponymie.



Montréal, territoire d'appartenance et de participation citoyenne



1. MONTRÉAL, TERRITOIRE D'APPARTENANCE ET DE PARTICIPATION CITOYENNE

L'accessibilité et la participation à la vie culturelle locale sont essentielles pour soutenir l'épanouissement individuel et renforcer les liens entre les différentes communautés qui composent le territoire montréalais. La culture joue un rôle central, à la fois en contribuant à la formation d'une identité commune, mais aussi en favorisant chez les citoyens et citoyennes la création d'un sentiment d'appartenance à des milieux de vie agréables, attractifs et dynamiques. Pour assurer un développement culturel local cohérent sur l'ensemble du territoire, il importe de stimuler la participation culturelle sous toutes ses formes.

1.1 Faire de Montréal une métropole culturelle plurielle et inclusive

Métropole culturelle aux héritages multiples, Montréal œuvre depuis plusieurs années en faveur d'une plus grande inclusion de tous les citoyens et citoyennes. Cependant, de nombreux obstacles demeurent, particulièrement en ce qui concerne l'accès à la culture et la reconnaissance de l'apport des diversités à la constitution d'une culture partagée. Il faut accentuer les efforts en déployant une stratégie d'action mais aussi en créant des espaces de dialogue et des occasions de rencontre.

→ Réaliser une stratégie d'intervention sur les diversités

Le manque de données chiffrées quant à la sous-représentativité des diversités¹ au sein du secteur culturel et à leur participation à la vie culturelle empêche d'établir une vue d'ensemble claire de la situation. Disposer d'un tel état des lieux permettrait de mieux identifier la multiplicité des enjeux et les interventions à privilégier pour les résoudre.

RECOMMANDATION

03

Culture Montréal recommande de réaliser une étude sur la représentativité et la participation réelles des diversités dans le secteur culturel et de mettre en œuvre un plan d'action basé sur les constats et recommandations identifiés.

 DIVERSITÉS, INCLUSION, REPRÉSENTATIVITÉ

1. Autrement dit, des personnes issues des groupes en situation minoritaire. Exemples : les minorités fondées sur l'origine ethnique, le genre, l'orientation sexuelle, le handicap, le statut socioéconomique, etc.

→ **Généraliser la présence des agents et agentes de liaison sur le territoire**

Actuellement au nombre de quatre, les agents et agentes de liaison des bibliothèques ont notamment pour mission de tisser des liens localement avec les citoyens les plus éloignés de la participation culturelle, en particulier avec les personnes issues de l'immigration et les nouveaux arrivants. L'objectif est de donner le goût à une diversité de citoyens de s'impliquer au sein de la collectivité par la culture et de fréquenter les bibliothèques et les maisons de la culture.

RECOMMANDATION

04

Culture Montréal propose de reconnaître la fonction d'agent de liaison au sein des bibliothèques et lieux de diffusion municipaux afin de généraliser leur présence sur le territoire, eu égard au caractère essentiel de leur mission.

DIVERSITÉS, INCLUSION, REPRÉSENTATIVITÉ

→ **Renforcer l'accessibilité universelle des maisons de la culture**

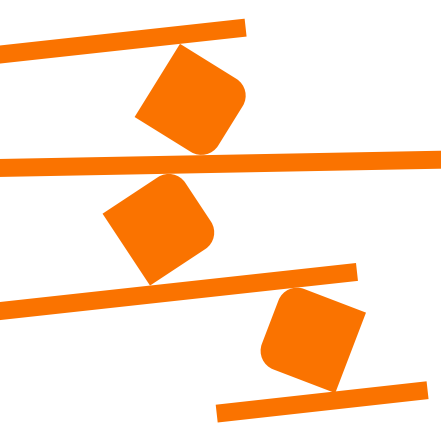
La Ville de Montréal s'est engagée à améliorer l'accessibilité universelle des bâtiments municipaux existants. Dans le cas des lieux municipaux de diffusion culturelle, un mandat à ce sujet est en cours de réalisation.

RECOMMANDATION

05

Culture Montréal propose que la Ville de Montréal donne suite à l'audit sur l'accessibilité universelle du Réseau Accès culture, et prenne les mesures appropriées permettant de mieux informer et accueillir les personnes en situation de handicap.

DIVERSITÉS, INCLUSION, REPRÉSENTATIVITÉ



→ Soutenir l'essor d'une identité francophone plurielle

Langue commune dans l'espace public, langue d'ouverture et langue de création, le français revêt de multiples dimensions au service de la constitution d'un imaginaire et d'un récit collectifs. Il est nécessaire de continuer à valoriser la langue française par la culture pour consolider le statut de Montréal en tant que métropole francophone, francophile et créative.

RECOMMANDATION

06

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de soutenir la mise en place d'ateliers de formation permettant aux artistes et artisans immigrants et anglophones de s'exprimer en français au sujet de leur pratique artistique et ainsi de perfectionner leur maîtrise de la langue française à travers un programme pérenne.

 DIVERSITÉS, INCLUSION, REPRÉSENTATIVITÉ

→ Mettre en valeur une mémoire commune et partagée

Face aux mouvements réguliers de contestation de la mémoire dans l'espace public, il est nécessaire de penser autrement la question de la commémoration qui concerne tout particulièrement l'art public mais aussi le patrimoine et la toponymie. Terrain privilégié des conflits mémoriels, l'espace public est mis à l'épreuve. L'enjeu est de trouver un équilibre entre notre représentation du passé et les réactions qu'elle engendre mais également de regrouper les citoyens et citoyennes autour de projets communs de commémoration.

RECOMMANDATION

07

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de s'assurer de la composition multidisciplinaire et pluriprofessionnelle du futur comité consultatif en reconnaissance, lequel examinerait notamment les cas de contestation de la mémoire dans l'espace public et se prononcerait sur les meilleures pratiques de commémoration en art public, toponymie et patrimoine.

RECOMMANDATION

08

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'exposer la statue de John A. Macdonald dans un espace accessible au public et de lancer un appel de propositions pour la réalisation de contre-monuments temporaires à proximité, permettant d'engager une réflexion collective avec la société civile sur des enjeux tels que le racisme ou la décolonisation.

 DIVERSITÉS, INCLUSION, REPRÉSENTATIVITÉ

1.2 Faire de Montréal une métropole culturelle accessible et vivante

Métropole culturelle en constante transformation, Montréal est confrontée au défi d'un développement respectueux des équilibres culturels, sociaux, économiques mais aussi environnementaux. Le déploiement des quartiers culturels à travers la ville s'inscrit dans cette logique puisque la culture constitue l'élément moteur de la vie urbaine, entretenant une dynamique locale entre des citoyens et citoyennes, des artistes, des organismes, des commerces et des services. Pour faire de Montréal une métropole à échelle humaine, active et attractive, il est important de soutenir les différents leviers d'accès à la culture.

→ Soutenir la culture de proximité et le développement des quartiers culturels

Diversifier le financement du développement culturel local

Culture Montréal a exploré, dans le cadre d'une étude, la possibilité de mettre en place à Montréal une taxe spéciale sur les panneaux publicitaires, conçue comme une nouvelle modalité de financement de la culture de proximité. Cette taxe, déjà en place à Toronto depuis une dizaine d'années, offrirait l'avantage d'ajouter de nouveaux moyens aux ressources déjà disponibles sans créer de préjudice fiscal pour les contribuables. En outre, elle constituerait une alternative intéressante pour limiter et compenser les impacts de la pollution visuelle, effective pendant la durée des nuisances.

RECOMMANDATION

09

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'évaluer la mise en place d'une taxe spéciale sur les panneaux d'affichage, basée sur le principe pollueur-payeur et dédiée au financement des activités culturelles locales.

● TRANSITION ÉCOLOGIQUE

→ Stimuler la vitalité commerciale par la culture

L'essor du commerce en ligne, accentué par la pandémie, entraîne une dévitalisation des artères commerciales qui se caractérise notamment par la multiplication des locaux vacants. Pour alimenter la vie urbaine et permettre l'installation et le maintien de commerces, une partie de la solution réside dans le déploiement des activités artistiques et culturelles propices à la convivialité et au rassemblement.

RECOMMANDATION

10

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de soutenir les initiatives culturelles d'occupation transitoire des locaux vacants en examinant prioritairement la question de la responsabilité locative des artistes, artisans ou organismes culturels et des garanties à fournir aux propriétaires afin de faciliter la location des lieux en question.

 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

→ Structurer le milieu des loisirs culturels

En tant que leviers de participation culturelle et vecteurs d'inclusion sociale, le loisir culturel et scientifique, de même que la pratique artistique amateur font partie des jalons fondamentaux de l'action culturelle locale. Mais les défis du milieu restent nombreux.

RECOMMANDATION

11

Compte tenu que la Ville comptait réaliser en 2021 un diagnostic des lieux et équipements dédiés à la pratique artistique amateur, ainsi qu'une étude comparative de modèles municipaux innovants en loisir culturel, Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de rendre publics les résultats de ces recherches, de confier ces documents à la Commission de la culture en vue d'une consultation citoyenne et de s'appuyer sur ce processus pour mieux intégrer le loisir culturel dans l'action culturelle municipale.

RECOMMANDATION

12

En accord avec les constats du Portrait régional en loisir culturel réalisé par Sport et Loisir de l'île de Montréal (SLIM), Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de contribuer à la mise en place d'une concertation régionale permettant de regrouper et structurer le milieu du loisir culturel et l'ensemble des parties prenantes.

—> Investir dans la citoyenneté culturelle des jeunes

Réaliser le projet de bibliothèque laboratoire pour adolescents

Annoncé en 2016, le projet de bibliothèque laboratoire pour adolescents, adolescentes et jeunes adultes a été annulé en décembre 2020. Ce projet mérite pourtant un meilleur sort tant il s'inscrit au cœur des défis de notre époque, au croisement de l'éducation, de la culture et du numérique. En effet, relativement absents des bibliothèques, les adolescents et les jeunes adultes sont confrontés à un profond changement de paradigme quant à leur rapport aux savoirs et à la culture. L'appropriation des connaissances à l'ère du numérique et de la circulation massive et instantanée des informations repose essentiellement sur une captation de l'attention et un désir d'apprendre, laissant apparaître un certain nombre d'enjeux dont il convient de prendre pleinement la mesure.

RECOMMANDATION

13

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'accompagner la réalisation d'un projet de bibliothèque, conçu comme un laboratoire de culture numérique et d'innovation sociale adapté aux besoins des jeunes et à leurs réalités.

Renforcer le théâtre jeune public

Diffuseur spécialisé depuis 1984, la Maison Théâtre regroupe une trentaine de compagnies jeunes publics. Dans l'obligation de déménager, la Maison Théâtre cherche à se relocaliser dans un lieu permanent et adapté à la diffusion de spectacles de théâtre consacré à l'enfance et à la jeunesse.

RECOMMANDATION

14

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'intensifier ses efforts en vue de faciliter le déménagement de la Maison Théâtre dans un nouveau lieu propice à son développement.

Identifier une gouvernance novatrice de la nuit

Comme beaucoup de métropoles dans le monde, Montréal ne se vit pas de la même façon le jour que la nuit. La richesse et la diversité des enjeux impliquent d'élaborer un modèle de gouvernance nocturne qui contribuera à faire évoluer les politiques publiques, dynamiser la vie culturelle et améliorer la qualité de vie des citoyens.

RECOMMANDATION

15

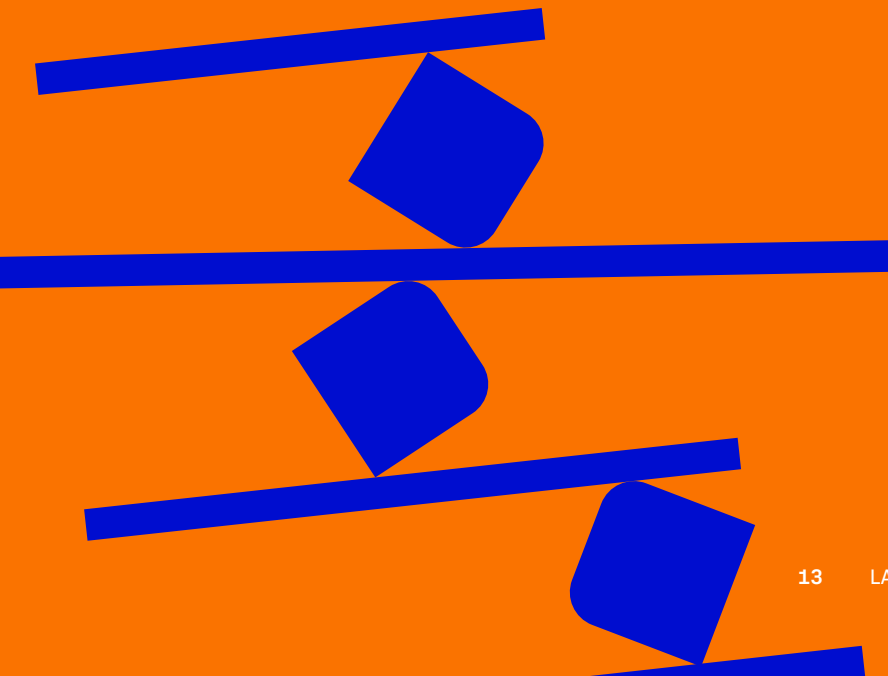
Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de :

- reconnaître et soutenir une instance consultative autonome qui aura notamment pour mission de rassembler et mobiliser la société civile et les différents acteurs de la nuit et de jouer un rôle conseil auprès de la Ville sur les enjeux de la vie culturelle nocturne ;
- réaliser une stratégie d'action permettant de développer la vie nocturne montréalaise dans toutes ses dimensions, liées notamment à l'essor des activités culturelles, au maintien de la tranquillité publique ou encore à l'extension du transport collectif.



2

Montréal, territoire de création et d'expérimentation



2. MONTRÉAL, TERRITOIRE DE CRÉATION ET D'EXPÉRIMENTATION

L'écosystème culturel montréalais se distingue par son extraordinaire foisonnement créatif, par l'imagination et l'excellence de ses membres artistes, artisans et créateurs et par la vitalité de tout un tissu d'organismes, d'entreprises et d'institutions. Ils sont le moteur de la vie culturelle et constituent la condition de son renouveau. Pour que Montréal demeure et s'affirme en tant que territoire de création et d'expérimentation, il faut poursuivre les efforts entrepris par la Ville et ses partenaires en vue de soutenir l'essor du cœur créatif dans toute sa diversité et encourager la mise en place de solutions locales innovantes pour renforcer la place de l'art et de la culture au cœur de la métropole.

2.1 Soutenir le cœur créatif

Les conséquences de la crise sanitaire ont mis en lumière la vulnérabilité mais aussi la très grande résilience du cœur créatif montréalais. Soutenir nos artistes, nos artisans et artisanes, et nos créateurs et créatrices nécessite de maintenir les investissements qui leur sont destinés et d'assurer la pérennité des lieux de création, production et diffusion.

→ **Consolider le budget du Conseil des arts de Montréal**

RECOMMANDATION

16

Culture Montréal préconise de poursuivre la consolidation du budget du Conseil des arts de Montréal (CAM) afin que celui-ci puisse continuer de soutenir pleinement les artistes et organismes de création, production et diffusion.

→ Préserver les ateliers d'artistes

Depuis de nombreuses années, les artistes, artisans et artisanes sont confrontés au défi majeur du maintien des lieux de création dans les quartiers centraux et à la difficulté d'accès à des locaux abordables. Bien que la Ville de Montréal entreprenne des démarches pour répondre aux besoins, l'inévitable augmentation des valeurs foncières menace la pérennité des ateliers. Depuis l'obtention de son statut de métropole du Québec, la Ville de Montréal a obtenu le droit de mettre en place un traitement fiscal différencié au niveau des taxes foncières, adapté à la réalité des lieux de création.

RECOMMANDATION

17

Culture Montréal recommande d'évaluer la mise en place d'un taux de taxe foncière réduit pour les concentrations artistiques permettant ainsi de maintenir les ateliers d'artistes dans les quartiers centraux.

→ Réaliser un état des lieux des infrastructures culturelles

Au-delà de la situation particulière des ateliers d'artistes, Culture Montréal considère que la Ville se doit d'acquérir une solide connaissance des infrastructures culturelles sises sur son territoire et plus spécifiquement des perspectives et des défis qui les attendent. Celles-ci incluent notamment les lieux de création/production (ateliers, lieux de répétition) et les lieux de diffusion (salles de spectacle, galeries d'art, bars culturels). Cet état des lieux devrait aussi inclure les équipements subventionnés, comme les musées et les salles de spectacle et de concert.

La pression immobilière à Montréal n'a heureusement pas encore atteint le même degré d'urgence déjà noté dans plusieurs grandes villes. C'est pour cette raison que l'état des lieux et l'identification de solutions doivent être réalisés à court terme.

RECOMMANDATION

18

En raison de l'importance majeure des infrastructures culturelles pour les personnes des milieux de la création, des arts, des métiers d'art et de l'entreprenariat culturel, Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de lancer un chantier sur la situation et les perspectives des infrastructures culturelles montréalaises. Le rapport qui en émanerait permettrait à Montréal, ainsi qu'à ses partenaires publics et privés, de prendre les mesures pour que la situation immobilière culturelle demeure saine.

2.2 Reconnaître et appuyer la diversité des pratiques artistiques

Métropole créative de premier plan, Montréal doit impérativement soutenir l'essor des pratiques et des expressions artistiques plurielles et révéler la diversité des talents de son territoire. C'est également en diversifiant l'offre artistique que l'on peut favoriser une plus grande mixité dans la participation à la vie culturelle.

RECOMMANDATION

19

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de soutenir le déploiement du théâtre anglophone en accélérant avec ses partenaires la réalisation d'un lieu de création/production pour les petites compagnies, lesquelles ont manifesté leur volonté de mutualisation depuis déjà plusieurs années.

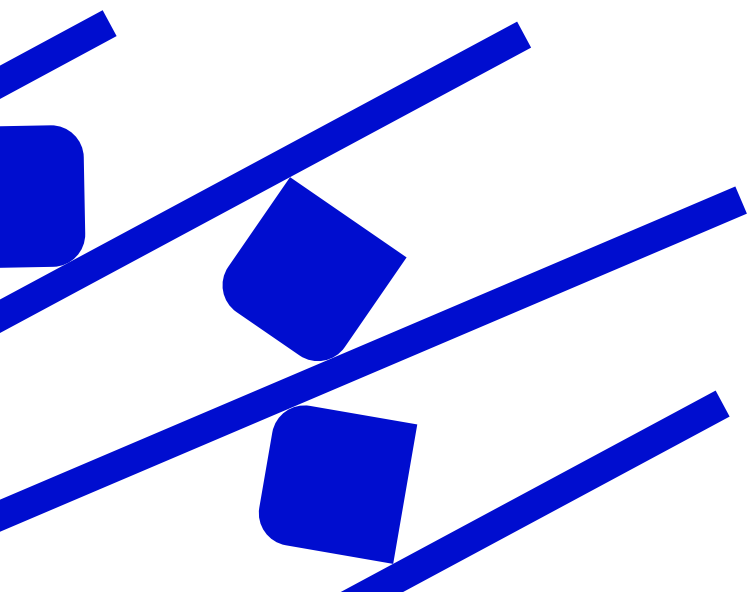
 DIVERSITÉS, INCLUSION, REPRÉSENTATIVITÉ

RECOMMANDATION

20

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'appuyer la création d'un tout premier centre culturel hip-hop au centre-ville, consacré au développement et au rayonnement des cultures urbaines, lesquelles sont pratiquées à Montréal depuis les années 70.

 DIVERSITÉS, INCLUSION, REPRÉSENTATIVITÉ



2.3 Poursuivre l'intégration de l'art et de la culture dans l'espace public

À la fois lieu de sociabilité et de liberté, de réglementation et de transgression, l'espace public constitue le cœur de la vie en collectivité. Il offre la possibilité aux créateurs et créatrices d'éprouver leur art et de rendre la culture accessible au plus grand nombre. Montréal doit favoriser l'expérimentation et mieux irriguer l'espace public de propositions artistiques et culturelles. En plus d'agir sur l'atmosphère et la forme d'une ville, les arts et la culture donnent du sens au territoire tout en permettant aux populations locales d'exercer leur citoyenneté culturelle.

→ Soutenir l'art public éphémère

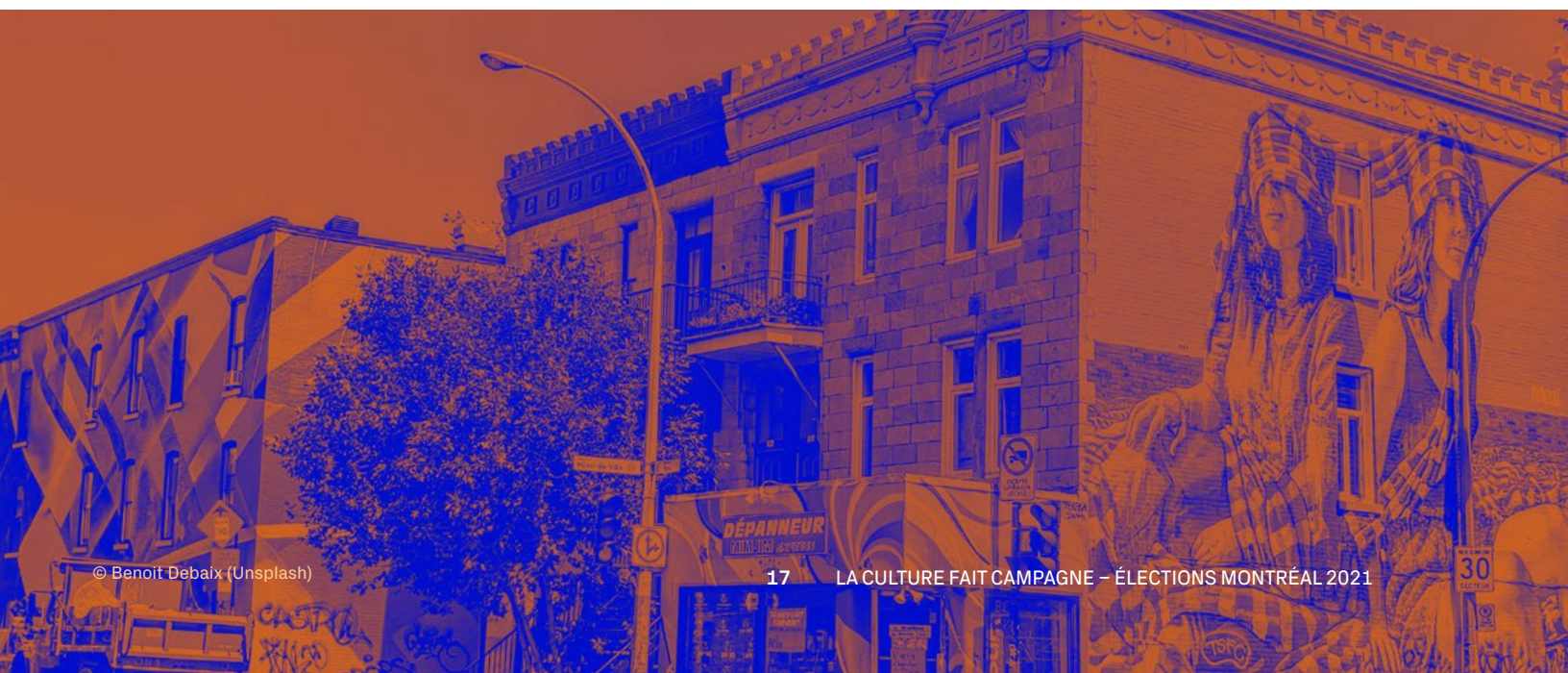
L'art public éphémère constitue une autre manière de raconter la ville, l'espace public et ses relations avec la communauté. Néanmoins, ses possibilités de développement sont limitées. Actuellement, seuls les projets permanents d'art public sont soutenus dans le cadre de projets d'aménagement et de réaménagement d'espaces publics.

RECOMMANDATION

21

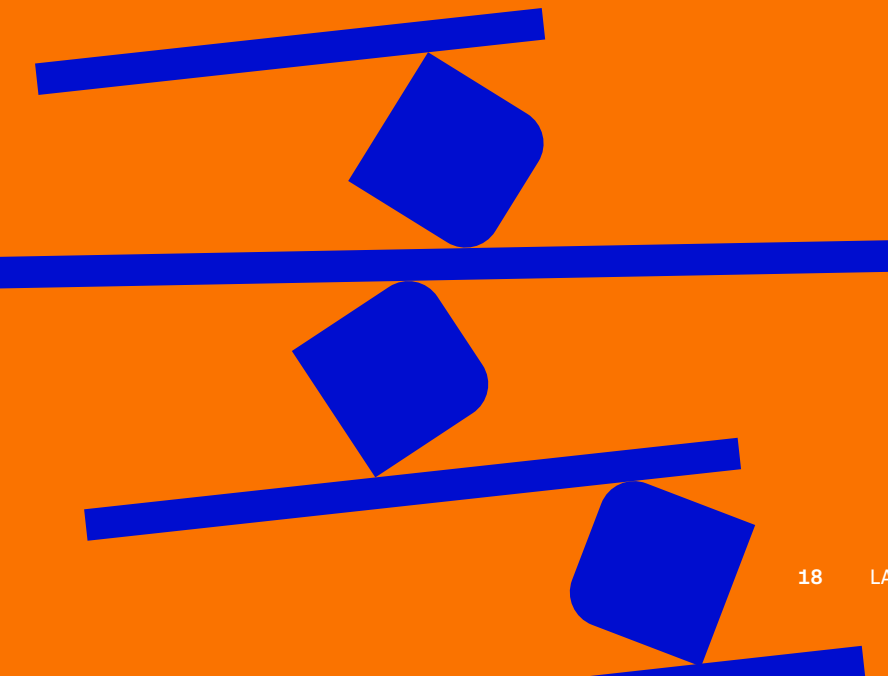
Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal :

- d'examiner la création d'un fonds d'intervention pour l'art public éphémère, alimenté par des acteurs publics et privés;
- d'identifier un premier lieu polyvalent qui serait consacré à l'expérimentation de l'art public temporaire et éphémère.



3

Montréal, territoire culturel en recomposition



3. MONTRÉAL, TERRITOIRE CULTUREL EN RECOMPOSITION

Métropole unique en Amérique du Nord, Montréal se définit avant tout par ses quartiers et l'ensemble des éléments culturels qui les caractérisent et les rendent authentiques : la présence de l'art, le patrimoine, l'architecture mais aussi les paysages distinctifs. Métropole en mutation entraînée notamment par des grands projets de développement immobilier, Montréal est confrontée à des défis multiples à l'aune des changements démographiques et environnementaux. Pour faire la ville autrement, il est nécessaire de mettre en œuvre une vision qui place la culture et le patrimoine au cœur du développement du territoire et de ses quartiers.

3.1 Instaurer un nouveau modèle de gouvernance du patrimoine

La richesse du patrimoine montréalais, qu'il soit bâti, paysager, industriel ou religieux, constitue l'une des composantes majeures de l'identité culturelle et territoriale de la métropole. Afin de préserver et de valoriser cet héritage, il est nécessaire de renforcer le leadership et la capacité d'action de Montréal. Ce renforcement est particulièrement impératif en ce qui concerne la requalification des grands ensembles institutionnels.

RECOMMANDATION

22

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de prendre les dispositions pour réinscrire le Conseil du patrimoine de Montréal dans la Charte de la Ville, dont il a été retiré en 2017 au moment de l'adoption de la Loi sur le statut de métropole et ce, afin de lui donner une plus grande légitimité et visibilité.

RECOMMANDATION

23

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de créer une Direction du patrimoine en lieu et place de l'actuelle Division, en vue d'une meilleure prise en compte du patrimoine dans la gouvernance de la Ville de Montréal et afin d'accroître les responsabilités et pouvoirs de cette unité administrative.

RECOMMANDATION

24

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'identifier le meilleur mécanisme d'intervention permettant la sauvegarde et la reconversion des grands ensembles institutionnels, c'est-à-dire :

- de confier un mandat clair et public à la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) en ce sens ;
- ou bien de mettre en place une nouvelle instance, sur le modèle de l'ancienne Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA), laquelle agirait comme un levier pour favoriser les projets de conservation et de requalification.

 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

3.2 Revitaliser l'Est de Montréal par la culture

Avec raison, l'Est de Montréal est devenu une priorité stratégique, autant pour Montréal que pour les gouvernements du Québec et du Canada. Mais revitaliser ce territoire immense doit se faire de manière intégrée. Au-delà de la décontamination des sols et de l'installation d'un réseau de transport collectif, il faut prendre en compte l'équité sociale, l'aménagement, le verdissement, ainsi que le développement culturel.

→ **Consolider les grands pôles culturels**

Parmi les forces culturelles de l'Est, le Pôle olympique est incontournable. Des investissements importants y ont été effectués et d'autres sont prévus au cours des années qui viennent. Plus au nord, la Cité des arts du cirque, au cœur du parc Frédéric-Back, constitue l'autre pôle culturel d'envergure de l'Est, lequel pourrait devenir l'un des lieux emblématiques de la revitalisation de ce territoire.

RECOMMANDATION

25

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'accompagner et de soutenir la Cité des arts du cirque dans sa stratégie de redéploiement, tant au niveau des infrastructures que des besoins en termes de mobilité durable dans le secteur.

 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

→ Développer le corridor de mobilité Jean-Talon

Dans l'axe de la rue Jean-Talon entre le boulevard Pie-IX et l'autoroute 25, plusieurs milliards seront investis pour faire de ce secteur une plaque tournante en matière de transport collectif. Il est essentiel que ce corridor de mobilité qui traverse trois arrondissements fasse l'objet d'un aménagement intégré, permettant de prévoir et de faciliter l'investissement, notamment dans des projets culturels, publics et privés.

RECOMMANDATION

26

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de reconnaître le pôle de mobilité Jean-Talon comme grand projet urbain et de mettre en place une démarche de planification de l'aménagement urbain de ce secteur par l'intermédiaire d'un programme particulier d'urbanisme.

● TRANSITION ÉCOLOGIQUE

→ Aménager un parcours riverain

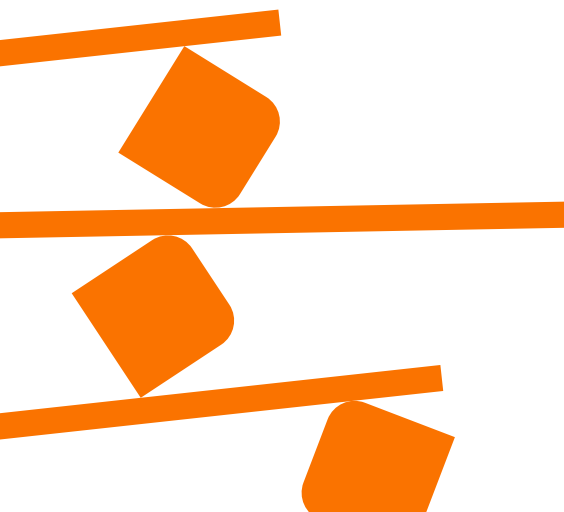
À quelques notables exceptions, la connexion avec le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies n'est pas suffisamment mise en valeur alors qu'elle constitue l'une des grandes richesses de l'Est. Dans le contexte de la revitalisation de ce territoire, plusieurs projets à cet effet sont en gestation, dont *Rives et Dérives*, proposé par Culture Montréal et la Société de développement Angus.

RECOMMANDATION

27

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'inscrire la réalisation d'un projet de parcours riverain dans le cadre plus global de la vision stratégique sur la Revitalisation de l'Est de Montréal.

● TRANSITION ÉCOLOGIQUE



3.3 Jeter un autre regard sur l'aménagement culturel du territoire

Renouveler le regard porté sur l'aménagement, c'est considérer le territoire dans ses dimensions culturelles. C'est dépasser les approches purement techniques pour se concentrer sur ce qui fait l'identité d'une ville, sa personnalité, son authenticité. C'est prendre en compte les pratiques quotidiennes et la proximité, principaux leviers d'amélioration de la qualité de vie.

→ Viser la qualité et l'exemplarité

L'Agenda montréalais 2030 sur la qualité et l'exemplarité en design et en architecture a été rendu public en décembre 2020. Il est impératif que les écoles montréalaises, dont les besoins de rénovation, d'agrandissement et de construction sont immenses, deviennent un programme-phare inspiré par l'*Agenda*, de la même façon que les bibliothèques bénéficient depuis quinze ans de l'impulsion donnée par la désignation de Montréal ville UNESCO de design.

RECOMMANDATION

28

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'assumer un leadership énergique concernant l'incontournable chantier de la réfection des écoles montréalaises et de s'inspirer des orientations de *L'Agenda montréalais 2030 sur la qualité et l'exemplarité en design et en architecture* pour mobiliser ses partenaires.

→ Améliorer la promenabilité

La notion de promenabilité reflète un modèle d'aménagement urbain centré sur la qualité du lieu, soucieux de mettre en valeur l'environnement, notamment culturel, et permettant aux citoyens et citoyennes d'explorer et de s'approprier le territoire.

À cet effet, le projet de Promenade fleuve-montagne, inauguré dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal, mériterait d'essaimer partout sur le territoire car il représente une alliance remarquable entre l'appréciation culturelle du territoire et la valorisation du patrimoine, tout en favorisant l'essor de la mobilité durable, le développement du commerce local et du tourisme culturel.

RECOMMANDATION

29

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de développer progressivement un réseau de promenades urbaines qui rayonneraient à partir du mont Royal, en vue de favoriser la découverte à pied du territoire montréalais.

 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

→ Mettre en lumière l'histoire des rues montréalaises

Les échanges des derniers mois concernant le projet de *Cadre d'intervention en reconnaissance* nous permettent d'anticiper en quoi devrait consister la prochaine étape. En effet, lorsque Montréal aura convenu des règles régissant la commémoration, il faudra passer à son contenu. Contrairement aux parcs et aux œuvres d'art public qui bénéficient de panneaux d'information, aucune explication n'accompagne la toponymie des rues montréalaises.

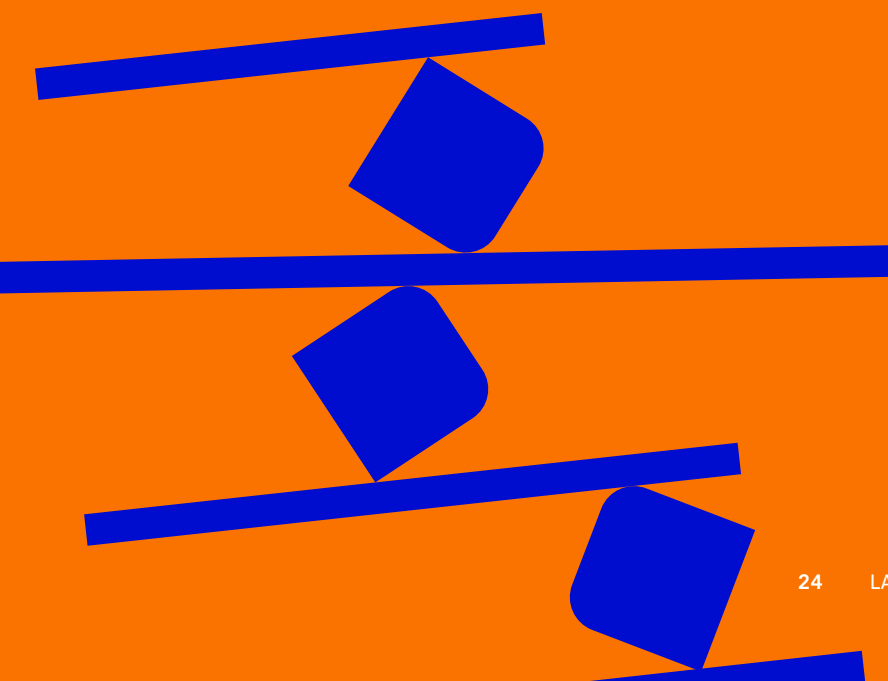
RECOMMANDATION

30

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de lancer dans un quartier ciblé – en collaboration avec la société d'histoire locale – un projet pilote qui permettrait aux résidents d'en savoir plus sur l'origine et la signification des noms des rues environnantes. Les conclusions tirées de ce projet pilote permettraient, le cas échéant, de le faire évoluer à une plus grande échelle.

4

Montréal, territoire d'innovation et métropole internationale



4. **MONTRÉAL, TERRITOIRE D'INNOVATION ET MÉTROPOLE INTERNATIONALE**

La crise sanitaire mondiale a eu des conséquences importantes sur la circulation, l'exportation et le rayonnement international de la culture. Le redéploiement du tourisme culturel, l'effervescence des musées et des festivals montréalais ainsi que l'accélération de l'innovation numérique et des industries culturelles et créatives sont autant de leviers pour la relance culturelle et économique de la métropole, et pour son attractivité et son influence à l'étranger. De plus, il convient de poursuivre et d'accroître le développement des entreprises culturelles par l'innovation, condition indispensable à l'essor de Montréal en tant que métropole culturelle internationale.

4.1 **Appuyer les festivals et les musées**

Les festivals, les musées et plus largement le tourisme culturel participent fortement au développement économique de la ville et à son attractivité à l'international. Ces secteurs ont été très durement touchés par la pandémie et devront être au cœur d'une stratégie de relance culturelle comprenant un soutien significatif des autorités publiques, le temps nécessaire à ce que les touristes, d'ici et d'ailleurs, retrouvent le chemin des festivals et des musées.

→ Montréal, ville de festivals

Depuis une vingtaine d'années, Montréal est devenue une ville de référence en matière de festivals et, plus largement, d'animation culturelle urbaine. Faisant indéniablement partie de l'ADN montréalais, les festivals doivent par conséquent être reconnus comme un actif stratégique pour la période cruciale qui s'amorce en 2021.

Parmi ceux-ci, les festivals qui proposent des événements extérieurs gratuits jouent un rôle majeur, comme liant social et pôles d'attractivité touristique. Toutefois, avant la pandémie, ce modèle commençait à éprouver des difficultés à générer des revenus autonomes et à organiser sa logistique.

RECOMMANDATION

31

Culture Montréal recommande que la Ville de Montréal et ses partenaires considèrent les festivals comme la composante-clé d'une campagne visant à ramener les touristes à Montréal.

RECOMMANDATION

32

Culture Montréal recommande que la Ville de Montréal, en collaboration avec les festivals qui présentent un volet extérieur gratuit, explore de nouvelles sources et formes de revenus ainsi que les multiples avenues d'innovation liées à des aspects aussi variés que l'expérience la programmation, la diffusion, la gouvernance ou l'écoresponsabilité.

 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RECOMMANDATION

33

En raison du développement immobilier accéléré et dans le but d'optimiser et de mutualiser les espaces d'entreposage et de logistique ainsi que de réduire les frais d'exploitation, Culture Montréal recommande que la Ville de Montréal accélère la livraison du projet des Coulisses du Quartier des spectacles.

 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

→ Les musées montréalais

Les musées montréalais étaient sur une remarquable lancée avant la pandémie. En dépit des aléas de la crise sanitaire, ils ont néanmoins répondu présents lors des réouvertures temporaires permises par la Santé publique et ont repris leurs activités depuis le début du printemps. Toutefois, bon nombre d'entre eux, situés dans les zones centrales, auront besoin du retour des touristes hors-Québec pour générer des revenus autonomes et équilibrer leur budget.

À l'origine de plusieurs initiatives novatrices qui ont fait école, Musées Montréal gère depuis une vingtaine d'années, un projet de mutualisation de grande qualité, le Centre des collections. Victime de son succès, celui-ci devra être en mesure d'augmenter substantiellement sa capacité d'accueil dans un avenir rapproché.

Par ailleurs, le regroupement des quatorze musées d'histoire a lancé cette année la première édition du Festival d'histoire de Montréal, avec l'intention d'en faire un événement récurrent et fédérateur, au moment de l'anniversaire de Montréal à la mi-mai.

RECOMMANDATION

34

Étant donné que la Ville a annoncé son intention de réaliser en 2021 « une cartographie des besoins du milieu muséal » et de finaliser « un plan d'action pour le rayonnement des musées montréalais », Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'intégrer ces outils aux efforts de relance pour le secteur, en concertation avec Musées Montréal.

RECOMMANDATION

35

En raison de son potentiel à la fois culturel et touristique, Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'appuyer le développement du Festival d'histoire de Montréal et de profiter de l'ouverture du futur Centre des mémoires montréalaises, en 2022, pour se donner une stratégie à long terme axée sur la connaissance et la mise en valeur de l'histoire de Montréal dans toute sa diversité.

 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RECOMMANDATION

36

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'appuyer la réalisation du projet de phase II du Centre des collections muséales de Musées Montréal en vue de répondre par la mutualisation aux besoins grandissants d'espaces de réserve exprimés par les musées montréalais.

 DIVERSITÉS, INCLUSION, REPRÉSENTATIVITÉ

4.1 Soutenir le déploiement des industries culturelles et créatives

Les industries culturelles et créatives revêtent une importance stratégique car elles contribuent à la vitalité de la métropole et au rayonnement de Montréal dans le monde. Pour continuer de soutenir la croissance de l'industrie du cinéma et de la télévision, ralentie par le nombre insuffisant de studios, il faudra envisager l'implantation de nouvelles infrastructures d'accueil pour les tournages. Par ailleurs, plusieurs mesures doivent être mises en place afin de maintenir le leadership de Montréal et d'accélérer son développement en tant que capitale mondiale de l'art et de la créativité numériques.

→ Appuyer l'industrie de l'audiovisuel

Afin que l'industrie de l'audio-visuel reste compétitive sur le marché nord-américain, il est important que Montréal puisse accueillir pleinement les tournages étrangers, lesquels constituent un puissant levier de croissance, et s'assure que les studios continuent d'être localisés sur le territoire montréalais.

RECOMMANDATION

37

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'accompagner de près les efforts du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ), du secteur privé et du gouvernement du Québec en vue de doubler la superficie des studios de tournage disponibles.



→ Encourager les initiatives de mutualisation

L'innovation constante en numérique et le développement rapide des nouvelles technologies apportent des opportunités d'expression toujours plus stimulantes pour les artistes, créateurs et créatrices d'ici. Certains grands studios de création numérique ont les capacités de s'équiper adéquatement. Toutefois, après une production, il n'est pas rare que l'équipement soit entreposé, souvent longtemps, avant de pouvoir être réutilisé. Par ailleurs, l'accès aux outils technologiques de haute qualité demeure inégal et insuffisant pour beaucoup d'autres petites entreprises ou organismes de création.

RECOMMANDATION

38

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal d'accompagner le secteur de l'art et de la créativité numériques dans la mise en place d'un projet de mutualisation et de réutilisation des ressources, des équipements et des espaces afin de stimuler l'expérimentation et la création numériques à moindre coût, dans une perspective plus écoresponsable.

 DIVERSITÉS, INCLUSION, REPRÉSENTATIVITÉ

→ Accélérer le développement des secteurs de l'art et de la créativité numériques

Culture Montréal mobilise depuis quelques années les forces vives des secteurs de l'art et de la créativité numériques à travers sa Commission permanente *Montréal numérique*. En juin 2021, la Ville de Montréal a financé une étude dont les objectifs sont d'évaluer la faisabilité d'un projet de regroupement pour le milieu et de bonifier les outils de financement.

RECOMMANDATION

39

Une fois que les conditions optimales d'un regroupement et de nouveaux outils de financement auront été identifiés, Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de continuer d'assumer son leadership auprès des partenaires publics et son accompagnement stratégique auprès du milieu de l'art et de la créativité numériques, pour permettre à celui-ci de passer à une vitesse supérieure.

Le Rendez-vous Montréal, métropole culturelle

LE RENDEZ-VOUS MONTRÉAL, MÉTROPOLE CULTURELLE

Réunissant les gouvernements du Canada et du Québec, la Ville de Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Tourisme Montréal, Culture Montréal et plus largement le secteur culturel, le Rendez-vous Montréal, métropole culturelle vise à renforcer les coopérations entre ces différents intervenants et à convenir d'un cadre d'action guidant concrètement le développement culturel de Montréal.

Entre décembre 2019 et juin 2020, Culture Montréal a organisé la démarche de concertation qui devait précéder la tenue du Rendez-vous et rédigé un projet de plan d'action en collaboration avec les partenaires de Montréal, métropole culturelle. Prévu en fin d'année 2020, le Rendez-vous ainsi que le lancement du plan d'action ont été reportés à cause de la pandémie et de ses répercussions majeures sur l'écosystème artistique et culturel.

Pour être en mesure de se projeter dans l'avenir et permettre le redéploiement de Montréal, il faudra s'assurer de réactiver dans les prochains mois une mobilisation politique et citoyenne forte autour du Rendez-vous Montréal, métropole culturelle.

RECOMMANDATION

40

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de poursuivre son action en faveur de la tenue du prochain Rendez-vous Montréal, métropole culturelle.

REMERCIEMENTS

Cette plateforme est le résultat de plusieurs heures de recherche et de consultation réalisées auprès de personnes impliquées dans le développement culturel de Montréal et de membres engagés de Culture Montréal sans qui ce document n'aurait pas eu la même pertinence.

Elle a été conçue sous la supervision du conseil d'administration de Culture Montréal et du comité Élections que nous remercions aussi.

Le comité Élections était composé de :

- Myriam Achard
- Gideon Arthurs
- Jean-Robert Choquet
- Marie Lamoureux
- Moridja Kitenge Banza
- Pablo Maneyrol

TABLEAU SYNTHÈSE DES

40

PROPOSITIONS

de Culture Montréal
à la Ville de Montréal

01 Intensifier ses interventions auprès des gouvernements du Québec et du Canada, en vue d'accélérer la réalisation du projet d'ambassade culturelle et touristique autochtone DestiNATIONS, dont la principale mission sera de faire connaître les arts et les cultures des Premières Nations et des Inuits du Québec. >

02 Poursuivre ses efforts en vue de promouvoir la diffusion des cultures autochtones en milieu urbain par divers moyens, notamment l'appui à des lieux de diffusion, le soutien à des événements ou encore la valorisation de la mémoire, à travers par exemple la toponymie. >

03 Réaliser une étude sur la représentativité et la participation réelles des diversités dans le secteur culturel et de mettre en œuvre un plan d'action basé sur les constats et recommandations identifiés. >

04 Reconnaître la fonction d'agent de liaison au sein des bibliothèques et lieux de diffusion municipaux afin de généraliser leur présence sur le territoire, eu égard au caractère essentiel de leur mission. >

05 Donner suite à l'audit sur l'accessibilité universelle du Réseau Accès culture, et prendre les mesures appropriées permettant de mieux informer et accueillir les personnes en situation de handicap. >

06 Soutenir la mise en place d'ateliers de formation permettant aux artistes et artisans immigrants et anglophones de s'exprimer en français au sujet de leur pratique artistique et ainsi de perfectionner leur maîtrise de la langue française à travers un programme pérenne. >

07 S'assurer de la composition multidisciplinaire et pluriprofessionnelle du futur comité consultatif en reconnaissance, lequel examinera notamment les cas de contestation de la mémoire dans l'espace public et se prononcera sur les meilleures pratiques de commémoration en art public, toponymie et patrimoine. >

08 Exposer la statue de John A. Macdonald dans un espace accessible au public et de lancer un appel de propositions pour la réalisation de contre-monuments temporaires à proximité, permettant d'engager une réflexion collective avec la société civile sur des enjeux tels que le racisme ou la décolonisation. >

09 Évaluer la mise en place d'une taxe spéciale sur les panneaux d'affichage, basée sur le principe pollueur-payeur et dédiée au financement des activités culturelles locales. >

10 Soutenir les initiatives culturelles d'occupation transitoire des locaux vacants en examinant prioritairement la question de la responsabilité locative des artistes, artisans ou organismes culturels et des garanties à fournir aux propriétaires afin de faciliter la location des lieux en question. >

11 Rendre publics les résultats du diagnostic des lieux et équipements dédiés à la pratique artistique amateur, ainsi que l'étude comparative de modèles municipaux innovants en loisir culturel, de confier ces documents à la Commission de la culture en vue d'une consultation citoyenne et de s'appuyer sur ce processus pour mieux intégrer le loisir culturel dans l'action culturelle municipale. >

12 En accord avec les constats du Portrait régional en loisir culturel réalisé par Sport et Loisir de l'île de Montréal (SLIM), de contribuer à la mise en place d'une concertation régionale permettant de regrouper et structurer le milieu du loisir culturel et l'ensemble des parties prenantes, en accord avec les constats du Portrait régional en loisir culturel réalisé par SLIM. >

13 Accompagner la réalisation d'un projet de bibliothèque, conçu comme un laboratoire de culture numérique et d'innovation sociale adapté aux besoins des jeunes et à leurs réalités. >

14 Intensifier ses efforts en vue de faciliter le déménagement de la Maison théâtre dans un nouveau lieu propice à son développement. >

15 Reconnaître et soutenir une instance consultative autonome qui aura notamment pour mission de rassembler et mobiliser la société civile et les différents acteurs de la nuit, et de jouer un rôle conseil auprès de la Ville sur les enjeux de la vie culturelle nocturne. >

Réaliser une stratégie d'action permettant de développer la vie nocturne montréalaise dans toutes ses dimensions, liées notamment à l'essor des activités culturelles, au maintien de la tranquillité publique ou encore à l'extension du transport collectif. >

16 Poursuivre la consolidation du budget du Conseil des arts de Montréal (CAM) afin que celui-ci puisse continuer de soutenir pleinement les artistes et organismes de création, production et diffusion. >

17 Évaluer la mise en place d'un taux de taxe foncière réduit pour les concentrations artistiques permettant ainsi de maintenir les ateliers d'artistes et d'artisans dans les quartiers centraux. >

18 Lancer un chantier sur la situation et les perspectives des infrastructures culturelles montréalaises, en raison de leur importance majeure. Le rapport qui en émanerait permettrait à Montréal, ainsi qu'à ses partenaires publics et privés, de prendre les mesures pour que la situation immobilière culturelle demeure saine. >

19 Soutenir le déploiement du théâtre anglophone en accélérant avec ses partenaires la réalisation d'un lieu de création/production pour les petites compagnies, lesquelles ont manifesté leur volonté de mutualisation depuis déjà plusieurs années. >

20 Appuyer la création d'un tout premier centre culturel hip-hop au centre-ville, consacré au développement et au rayonnement des cultures urbaines, lesquelles sont pratiquées à Montréal depuis les années 70. >

21 Examiner la création d'un fonds d'intervention pour l'art public éphémère, alimenté par des acteurs publics et privés. >

Identifier un premier lieu polyvalent qui serait consacré à l'expérimentation de l'art public temporaire et éphémère. >

22 Prendre les dispositions pour réinscrire le Conseil du patrimoine de Montréal dans la Charte de la Ville, dont il a été retiré en 2017 au moment de l'adoption de la Loi sur le statut de métropole et ce, afin de lui donner une plus grande légitimité et visibilité. >

23 Créer une Direction du patrimoine en lieu et place de l'actuelle Division, en vue d'une meilleure prise en compte du patrimoine dans la gouvernance de la Ville de Montréal et afin d'accroître les responsabilités et pouvoirs de cette unité administrative. >

24 Identifier le meilleur mécanisme d'intervention permettant la sauvegarde et la reconversion des grands ensembles institutionnels, c'est-à-dire : >

confier un mandat clair et public à la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) en ce sens ; >

ou bien mettre en place une nouvelle instance, sur le modèle de l'ancienne Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA), laquelle agirait comme un levier pour favoriser les projets de conservation et de requalification. >

25 Accompagner et soutenir la Cité des arts du cirque dans sa stratégie de redéploiement, tant au niveau des infrastructures que des besoins en termes de mobilité durable dans le secteur. >

26 Reconnaître le pôle de mobilité Jean-Talon comme grand projet urbain et mettre en place une démarche de planification de l'aménagement urbain de ce secteur par l'intermédiaire d'un programme particulier d'urbanisme. >

27 Inscrire la réalisation d'un projet de parcours riverain dans le cadre plus global de la vision stratégique sur la Revitalisation de l'Est de Montréal.

28 Assumer un leadership énergique concernant l'incontournable chantier de la réfection des écoles montréalaises et s'inspirer des orientations de l'*Agenda montréalais 2030 sur la qualité et l'exemplarité en design et en architecture* pour mobiliser ses partenaires.

29 Développer progressivement un réseau de promenades urbaines qui rayonneraient à partir du mont Royal, en vue de favoriser la découverte à pied du territoire montréalais.

30 Lancer dans un quartier ciblé - en collaboration avec la société d'histoire locale - un projet pilote qui permettrait aux résidents d'en savoir plus sur l'origine et la signification des noms des rues environnantes. Les conclusions tirées de ce projet pilote permettraient, le cas échéant, de le faire évoluer à une plus grande échelle.

31 Considérer les festivals comme la composante-clé d'une campagne visant à ramener les touristes à Montréal.

32 Explorer, en collaboration avec les festivals qui présentent un volet extérieur gratuit, de nouvelles sources et formes de revenus, ainsi que les multiples avenues d'innovation liées à des aspects aussi variés que l'expérience, la programmation, la diffusion, la gouvernance ou l'écoresponsabilité.

33 Accélérer la livraison du projet des Coulisses du Quartier des spectacles, en raison du développement immobilier précipité et dans le but d'optimiser et de mutualiser les espaces d'entreposage et de logistique ainsi que de réduire les frais d'exploitation.

34 Intégrer la « cartographie des besoins du milieu muséal » et le « plan d'action pour le rayonnement des musées montréalais » dont la réalisation a été annoncée en 2021 aux efforts de relance pour le secteur, en concertation avec Musées Montréal.

35 Appuyer le développement du Festival d'histoire de Montréal en raison de son potentiel à la fois culturel et touristique, et profiter de l'ouverture du futur Centre des mémoires montréalaises, en 2022, pour se donner une stratégie à long terme axée sur la connaissance et la mise en valeur de l'histoire de Montréal, dans toute sa diversité.

36 Appuyer la réalisation du projet de phase II du Centre des collections muséales de Musées Montréal en vue de répondre par la mutualisation aux besoins grandissants d'espaces de réserve exprimés par les musées montréalais.

37 Accompagner de près les efforts du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ), du secteur privé et du gouvernement du Québec en vue de doubler la superficie des studios de tournage disponibles.

38 Accompagner le secteur de l'art et de la créativité numériques dans la mise en place d'un projet de mutualisation et de réutilisation des ressources, des équipements et des espaces afin de stimuler l'expérimentation et la création numériques à moindre coût, dans une perspective plus écoresponsable.

39 Continuer d'assumer son leadership auprès des partenaires publics et son accompagnement stratégique auprès du milieu de l'art et de la créativité numériques, pour permettre à celui-ci de passer à une vitesse supérieure, une fois que les conditions optimales d'un regroupement et de nouveaux outils de financement auront été identifiés.

40 Poursuivre son action en faveur de la tenue du prochain Rendez-vous Montréal, métropole culturelle.

